

avec ces provinces par Sa Majesté le Roi du droit du Canada représenté par le ministre des Finances, et sur la base qui produira à peu près la valeur, soit—

- (a) des revenus que la province et ses municipalités ont obtenus de ces sources durant l'année financière se terminant à la date la plus rapprochée du 31 décembre 1940, moins les montants perçus après la clôture de ladite année financière par la province et ses municipalités du chef des impôts sur le revenu personnel et les corporations prélevés sur les revenus de 1940 ou d'années antérieures ou basés sur le statut ou les opérations du contribuable en 1940 ou durant les années antérieures; soit
- (b) du service de la dette nette acquitté par la province durant l'année financière se terminant à la date la plus rapprochée du 31 décembre 1940 (les contributions aux fonds d'amortissement non comprises) moins les revenus obtenus de droits successoraux durant cette période et moins les montants perçus après la clôture de ladite année financière par la province et ses municipalités du chef des impôts sur le revenu personnel et les corporations prélevés sur les revenus de 1940 ou d'années antérieures ou basées sur le statut ou les opérations du contribuable en 1940 ou durant les années antérieures

et au paiement de subventions spéciales aux provinces qui concluent lesdits accords et peuvent démontrer la nécessité de subventions à la satisfaction du Gouverneur en conseil:

un montant ne dépassant pas 45,000,000 00

GÉNÉRALITÉS

477 Pour pourvoir aux dépenses du bureau du contrôleur du Trésor—Crédit supplémentaire 60,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées en subsides intérimaires)

COMMERCE

340 Administration	126,480 00
341 Service des renseignements commerciaux	746,040 00
342 Services d'inspection de l'électricité et du gaz, y compris l'application de la Loi d'exportation de l'électricité et des fluides	270,905 00
343 Bureau des tarifs étrangers	36,890 00
344 Bureau de cinématographie	159,810 00
345 Loi du poinçonnage des métaux précieux	12,690 00
346 Publicité et réclame au Canada et à l'étranger ailleurs que dans le Royaume-Uni et l'Europe	54,360 00
347 Service d'inspection des poids et mesures	436,840 00
348 Commission nationale du cinématographe	39,100 00